

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DE PAPINEAU



Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Duhamel du **mardi 15 octobre 2019, à 15 h** à la salle de conférence sise au 1890, de la rue Principale, à Duhamel, sous la présidence du maire M. David Pharand

Sont présents : Messieurs Michel Longtin, Gaëtan Lalande, Raymond Bisson, Gilles Payer et Noël Picard

Absence motivée : Madame Marie-Céline Hébert

La directrice générale adjointe, madame Liette Quenneville est présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée. Elle informe le Conseil que l'avis de convocation a été livré conformément à l'article 156 du *Code municipal du Québec* à tous les membres présents sur le territoire.

1. Ouverture de l'assemblée par monsieur le maire
2. Renoncement à la rémunération des élus pour la tenue d'une séance extraordinaire
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Offre de services de Dynamitage St-Pierre- Subvention du PPA pour le ch. des Îles
5. Offre de services du Groupe DL- Parc informatique
6. Nomination du chauffeur-journalier, temps plein régulier
7. Période de questions
8. Fermeture de l'assemblée

1. **Ouverture de l'assemblée**

2019-10-19361 Ouverture de l'assemblée

Il est **résolu à l'unanimité**

D'ouvrir l'assemblée à 15 h.

Adoptée.

2. **Renoncement à la rémunération des élus pour la tenue d'une assemblée extraordinaire**

2019-10-19362 Renoncement à la rémunération des élus pour la tenue d'une assemblée extraordinaire
--

CONSIDÉRANT QUE la convocation de cette assemblée extraordinaire coïncide avec la tenue d'une plénière régulière ;

Il est **résolu à l'unanimité**

QUE les membres du conseil municipal renoncent au paiement de la rémunération supplémentaire pour la tenue d'une assemblée extraordinaire.

Adoptée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2019-10-19363
Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est **résolu à l'unanimité**

QUE le Conseil approuve l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée.

4. Offre de services de Dynamitage St-Pierre- Subvention du PPA pour le ch. des Îles

2019-10-19364
Offre de services de Dynamitage St-Pierre- Subvention du PPA pour le ch. des Îles

CONSIDÉRANT l'offre de services de l'entreprise Dynamitage St-Pierre pour le dynamitage de fossé et l'élargissement de rue sur environ 140 mètres linéaire datée du 9 octobre 2019 ;

CONSIDÉRANT l'estimation maximale des coûts du dynamitage au montant de 21 700 \$, avant taxes ;

CONSIDÉRANT l'octroi d'une subvention totalisant 30 000 \$ du Programme d'aide à la voirie locale- Volet projet particulier d'amélioration;

Il est **résolu à l'unanimité**

QUE les membres du conseil acceptent l'offre de services de Dynamitage St-Pierre pour le dynamitage de fossé et l'élargissement de rue du chemin des Îles au montant de 21 700 \$, avant taxes;

QUE les membres du conseil autorisent le paiement des factures reliées.

Adoptée.

5. Offre de services du Groupe DL- Parc informatique

2019-10-19365
Offre de services du Groupe DL- Parc informatique

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Papineau met fin à son entente de services avec Zimbra ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Duhamel se voit dans l'obligation d'effectuer une migration vers Windows 365 ;

CONSIDÉRANT QUE cette migration nécessite plusieurs ajustements au plan logistique et la modification de différents logiciels ;

CONSIDÉRANT l'offre de services pour la migration vers Windows 365 pour un montant de 6 311,13 \$, avant les taxes ;

Il est **résolu à l'unanimité**

QUE les membres du conseil acceptent l'offre de services du groupe DL pour le parc information et la migration vers Windows 365

QUE les membres du conseil autorisent le paiement des factures reliées.

Adoptée.

5. Nomination du chauffeur-journalier, temps plein régulier

2019-10-19366

Nomination du chauffeur-journalier, temps plein régulier

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures à l'interne pour combler le poste de chauffeur-journalier, temps plein régulier se terminant le 2 octobre 2019 ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction de considérer favorablement la candidature de monsieur Pierre Pagé au poste de chauffeur-journalier, temps plein régulier;

Il est **résolu à l'unanimité**

QUE les membres du Conseil acceptent la recommandation de la direction d nommer monsieur Pierre Pagé au poste de chauffeur-journalier, temps plein régulier, conformément à la classe 6 et à l'échelon 5 de la convention collective en vigueur.

Adoptée.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

2019-10-19367

Levée de l'assemblée

Il est **résolu à l'unanimité**

QUE la séance soit et est levée à 15 h 10

Adoptée.